

Les crédits

[Français]

Mme Anna Terrana (Vancouver-Est): Madame la Présidente, j'apprécie l'occasion qui m'est offerte de m'adresser aux députés au sujet de la création d'emplois parce que je crois qu'il y a beaucoup de vision en ce que le gouvernement propose.

Le ministre de l'Industrie a récemment prononcé une allocution lors de la réunion du G-7 à Détroit au cours de laquelle il a souligné l'importance d'entretenir un environnement économique stable pour stimuler la création d'emplois.

Les défis de nature économique que les Canadiens doivent relever sont bien connus. Le chômage est trop élevé, et les déficits budgétaires minent la capacité des gouvernements de prendre les mesures nécessaires.

Les membres du G-7 se trouvent tous dans des situations similaires. Au sein de presque toutes les grandes économies, la confiance des consommateurs demeure généralement faible, reflétant le taux de chômage élevé et croissant et l'incertitude continue en matière d'emploi. Nos problèmes ne peuvent pas être réglés un par un, il faut les régler tous en même temps.

Le gouvernement reconnaît que la tâche à accomplir est aussi simple et aussi difficile que de remettre l'économie sur la voie de la croissance parce que la solution à nos problèmes, c'est la croissance.

[Traduction]

Le gouvernement a commencé à mettre en oeuvre une stratégie de croissance à long terme en vue d'assurer une relance durable de l'économie et la création d'emplois. Cette stratégie comprend trois volets. Le premier volet, c'est la réduction du déficit. Le Canada est résolu à ramener son déficit à 6,4 p. 100 du PIB en 1993-1994 et à 3 p. 100 du PIB en 1996-1997. C'est un plan réaliste qui vise à réduire les dépenses de cinq dollars chaque fois que les recettes augmenteront de un dollar.

Dans le deuxième volet, il s'agit de réduire les obstacles à la croissance en créant un cadre propice à l'expansion des entreprises dans les domaines du commerce, de la formation et de l'infrastructure. La signature des accords du GATT et de l'ALENA va stimuler nos exportations et entraîner la création de nombreux emplois et possibilités d'emplois au Canada. En outre, nous concentrons de plus en plus nos efforts dans la région de l'Asie et du Pacifique, notamment, où les entreprises canadiennes peuvent trouver des débouchés.

Les initiatives qu'a prises le ministre du Développement des ressources humaines pour s'assurer que la main-d'oeuvre canadienne soit en mesure de saisir les nouvelles occasions constitueront un élément déterminant de notre succès. La réforme de la sécurité sociale va créer des emplois pour les Canadiens.

De plus, le programme gouvernemental de modernisation de l'infrastructure contribue à relancer l'économie. Il s'agit d'un programme de création d'emplois à court terme qui reconnaît que de bons investissements dans l'infrastructure peuvent contribuer à créer des emplois à long terme.

Dans le troisième volet, le gouvernement va assurer la transition du Canada vers une nouvelle économie. Les entreprises prospères prennent des risques et exploitent au maximum les sciences et la technologie. En un mot, elles sont innovatrices. Il y

a beaucoup à faire pour promouvoir l'innovation, mais c'est peut-être là le secteur que les gouvernements fédéraux successifs ont le plus négligé dans les années 80. C'est le secteur qui offre le plus de potentiel pour relancer l'économie dans les années 90.

• (1635)

[Français]

Pour assurer le leadership nécessaire à la transition vers la nouvelle économie, il faut promouvoir le développement et l'adoption de nouvelles technologies innovatrices par le secteur privé; examiner les besoins des petites entreprises et les occasions que celles-ci sont en mesure de saisir, particulièrement les entreprises qui sont extrêmement innovatrices; collaborer avec le secteur privé en vue de mettre en place l'infrastructure nécessaire à la nouvelle économie.

[Traduction]

La politique de création d'emplois qu'adopte le gouvernement repose sur la capacité de la technologie, nouvellement créée au moyen de la recherche et du développement ou déjà exploitée efficacement par un grand nombre d'entreprises, de créer des emplois.

La technologie et l'innovation sont au coeur de la solution à la crise du chômage. L'accroissement de la productivité qui découle de l'application de la nouvelle technologie et de l'innovation entraîne une hausse des revenus et la création de meilleurs emplois.

Une étude menée récemment par le ministère des Finances révèle que les entreprises à forte concentration de technologie ont produit 47,7 p. 100 des emplois créés entre 1984 et 1991. Les entreprises à la fine pointe de la technologie et du savoir ont contribué 46 p. 100 des nouveaux emplois et cela, même si elles n'ont compté que pour le tiers de tous les emplois.

Dans le dernier budget, nous avons commencé à mettre en oeuvre un nouveau programme dans le cadre duquel la technologie joue un rôle primordial, pour ce qui est de la création d'emplois.

[Français]

Un autre moteur de la croissance de notre économie est le secteur de la petite entreprise. Les petites entreprises ne représentent pas seulement la très grande majorité des entreprises existantes, mais sont aussi la principale source de création d'emploi. En fait, durant les années 1980, elles ont permis de créer 87 p. 100 de tous les nouveaux emplois. En 1991, 53 p. 100 de tous les Canadiens et les Canadiennes travaillant dans le secteur privé étaient soit des travailleurs et des travailleuses autonomes, soit à l'emploi d'entreprises comptant moins de 100 employés. La technologie, conjuguée à des structures de gestion horizontale et à la flexibilité, peut permettre aux petites entreprises de réagir rapidement pour répondre aux besoins changeants des consommateurs.

Selon une récente étude du gouvernement sur la croissance de quelque 2 000 petites entreprises, et je cite: «Les sociétés qui utilisent la technologie, qui mettent au point leurs propres technologies innovatrices ou qui se concentrent sur la diffusion ou l'adoption des technologies affichent de meilleurs résultats de croissance.